

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3755
7 décembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE, EN DATE DU 7 DECEMBRE 1956, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

Je vous adresse ci-joint un projet de résolution de la délégation de l'URSS concernant la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République populaire de Mongolie. Je vous prie de bien vouloir faire distribuer ce projet de résolution comme document du Conseil de sécurité et d'en saisir le Conseil à sa prochaine séance, lorsqu'il examinera la question de l'admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.

Veuillez agréer, etc.

Signé : A. Sobolev

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Union des Républiques socialistes soviétiques. Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande de la République populaire de Mongolie concernant son admission à l'Organisation des Nations Unies,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République populaire de Mongolie comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.
